

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 FEVRIER 2014

- n° 116 de MM. Raphaël Fessler (DC/VL) et Claude Schenker (DC/VL), au nom du groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, ainsi que de 8 cosignataires demandant au Conseil communal d'étudier la faisabilité d'externaliser le Service informatique de la Ville

M. Raphaël Fessler (DC/VL) explique le contenu de son postulat ainsi:

"Le Service informatique de l'Administration communale occupe onze personnes et dispose, pour 2014, d'un budget annuel de 2'754'033 francs. L'informatique est un domaine en rapide et constante évolution. Etant donné la 'complexification' de ce secteur très pointu, une demande d'étude pour externaliser progressivement ce service – au gré des départs par exemple – se justifie.

Les objectifs sont: la perspective d'économies substantielles pour le ménage communal, la garantie d'une gestion avec les derniers outils informatiques les plus performants et l'optimisation des prestations globales."